

La lettre d'Antony Caps



N°3 - décembre 2012 - Parution semestrielle - Dépôt légal : septembre 2011
Directeur de publication : Antony Caps - ISSN : 2256-814X
Imprimé en 4 000 exemplaires sur papier recyclé par Lorraine Graphic (54360)

À votre rencontre

- > Samedi 19 janvier 2013 de 10h à 12h : Syndicat des Eaux de Seille et Moselle - Route de PAM à Nomeny (2^{ème} étage, au dessus de la Perception)
- > Samedi 26 janvier de 10h à 12h : Mairie de Jeandelaincourt
- > Samedi 2 février de 10h à 12h : Mairie de Faulx
- > Samedi 9 mars de 10h à 12h : Mairie d'Armaucourt
- > Samedi 23 mars de 10h à 12h : Mairie d'Abaucourt
- > Jeudi 4 avril de 17h30 à 19h30 : Mairie d'Eply
- > Lundi 8 avril de 17h à 19h : Mairie de Malleloy
- > Samedi 13 avril de 10h à 12h : Mairie d'Arraye-et-Han
- > Vendredi 26 avril de 8h à 10h : Mairie de Belleau
- > Samedi 18 mai de 10h à 12h : Mairie de Chenicourt

Sur rendez-vous :
Au conseil général ou dans vos communes
Tel : 03 83 94 54 91 - 03 83 94 52 43 - 06 19 61 71 45
Mail : acaps@cg54.fr



L'ESS : Une économie qui a du sens

La crise économique et financière nous invite à nous interroger sur le sens du système économique mondial. Recherche de profit au détriment de l'aspect humain, délocalisations, plans sociaux...L'économie n'est pas au beau fixe mais cette situation a le mérite d'inciter de nombreux acteurs à innover pour lui redonner du sens. C'est l'objectif de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

L'ESS repose sur un socle de valeurs : **ancrage territorial, réinvestissement des bénéficiaires dans l'activité elle-même, recherche de l'intérêt social.** Elle rassemble des structures se définissant comme des groupements de personnes, et non des groupements de capitaux. Leur gestion est démocratique et les principes de responsabilité et de solidarité guident leurs choix. Ces structures permettent de créer de l'emploi durable et non délocalisable et de revitaliser en profondeur nos territoires.

Notre majorité fait le choix politique de s'investir dans le développement de l'Economie Sociale et Solidaire à travers chaque politique publique départementale. C'est dans cet objectif que mes collègues de la majorité départementale et moi-même avons adopté en septembre un rapport d'orientation à ce sujet, puis un rapport opérationnel en décembre, qui précise le programme départemental à venir.

Les initiatives et structures en matière d'ESS sont déjà nombreuses dans notre secteur :

- L'ADMR de Nomeny apporte son soutien à domicile aux personnes âgées,
- Un projet d'AMACCA¹ est à l'étude sur le territoire, permettant de mettre en lien direct les spectateurs et les artistes, pour une meilleure diffusion de la culture,
- Une quinzaine d'AMAP², comme celle de la Tit'Cuillette à Jeandelaincourt, fournissent les Meurthe-et-Mosellans qui y adhèrent en produits frais et biologiques cultivés dans le département...

¹ AMACCA : Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique
² AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Le saviez-vous ?

- Pour la première fois en France, un poste de ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire a été créé au sein du gouvernement. Il est occupé par Benoit Hamon.
- 2,35 millions de personnes sont salariées dans le secteur de l'ESS en France.
- L'ESS représente 6% des emplois de l'Union européenne et 10% des emplois en Lorraine.
- 5 700 structures s'inscrivent dans l'ESS en Lorraine, dont une cinquantaine de SCOP.

Le conseil général à vos côtés

Le conseil général apporte régulièrement des aides financières pour la réalisation de projets. Quelques exemples :

Appui aux collectivités (exemples de février à octobre 2012) :



• La mairie de Villers-les-Moivrons a reçu une aide de 18 000€ pour le gravillonnage de plusieurs rues du village.



• La réfection de la placette du quartier du Roy, à Mailly-sur-Seille, a bénéficié d'une subvention de 19 000€.

• Une aide de 12 000€ a permis à la commune de Clémery d'engager des travaux de voirie rues de l'Enclos et du Hameau

• À Montenoy, le projet d'aménagement du terrain de football a été aidé par le département à hauteur de 24 900€.

• La commune de Moivrons a perçu une aide de 11 600€ pour des travaux de voirie.

Appui aux associations :



• Les 16 associations du canton affiliées à des fédérations d'éducation populaire ont chacune perçu au mois d'octobre une aide de 510€ pour leur fonctionnement.

• Le foyer rural de la Mauchère à Faulx a reçu un soutien de 13 000€ pour l'organisation de la 13^{ème} édition de la course de moto enduro, la Val de Lorraine Classic.



Appui aux collèges :

• Le collège du Val de Seille à Nomeny a perçu une aide de près de 1 000€ pour permettre aux collégiens de découvrir le 7^{ème} Art dans le cadre de l'opération «Collèges au Cinéma».

L'édito

L'année 2012 restera marquée par un contexte économique des plus difficiles. Il serait alors tentant, pour le prochain budget départemental, de faire moins de projets pour économiser plus d'argent. Ce ne sera pas notre choix.

Le travail important de rénovation de l'action publique que nous menons au conseil général permet à la fois de poursuivre notre gestion rigoureuse dans l'intérêt des Meurthe-et-Mosellans et, avec une volonté politique forte et ambitieuse, de préparer un avenir meilleur.

C'est dans cet esprit que la majorité départementale autour de Michel Dinet a bâti le budget 2013, autour de deux grandes priorités. Le plan Collèges Nouvelles Générations représente en effet un investissement d'avenir pour tous les jeunes Meurthe-et-Mosellans. En parallèle, un grand chantier de réflexion autour de l'économie sociale et solidaire se met en œuvre. Il s'agit de faire autrement économiquement, en valorisant la dimension humaine.

Il apparaît en effet nécessaire d'inventer de nouveaux indicateurs de richesse, prenant notamment en compte la valeur des biens écologiques et sociaux. L'enjeu consiste à accompagner un développement reposant sur les valeurs de solidarité, de proximité territoriale et de recherche de l'intérêt de chacun. Il est aussi de pouvoir redonner une place forte à chaque citoyen, devenant alors acteur de son territoire.

Les exemples sont nombreux : services à la personne, soutien à l'innovation et aux projets des territoires, soutien à la consommation responsable... (lire l'article ci-contre).

C'est fort de cet esprit solidaire, auquel mes collègues de la majorité départementale et moi-même sommes attachés, que je vous souhaite une très belle année 2013.

Antony Caps

*Je compte sur vous
vous pouvez compter sur moi.
Antony Caps*



Ne pas jeter sur la voie publique

Apporter des réponses adaptées aux besoins des territoires et de leurs habitants, accentuer la concertation autour de projets structurants, articuler davantage l'action départementale et locale : ces objectifs sont au cœur de la politique départementale de soutien aux territoires.



Les Contrats Territorialisés de Développement Durable (CTDD) signés avec chacun des 6 territoires de Meurthe-et-Moselle, permettent de soutenir des initiatives locales dans un esprit partenarial.

La conférence territoriale est l'instance consultative qui regroupe les conseillers généraux et les partenaires du territoire : représentants des communes, intercommunalités et pays, acteurs locaux... Elle suit la mise en oeuvre des CTDD et recherche les convergences entre les priorités du département et les projets du territoire, qui pourront alors bénéficier d'un soutien financier.

À titre d'exemples, la conférence territoriale du Val de Lorraine a validé les projets suivants, structurants pour le territoire et donc susceptibles d'être appuyés financièrement :

■ L'association **Equit'aide** à **Lixières** est spécialisée dans l'offre d'activités équestres adaptées à un public handicapé. L'association procède à plusieurs aménagements pour accueillir le public dans des conditions

optimales, et souhaite créer un espace de formation pour un nouveau métier en attente d'agrément : celui d'équicien (une interface entre spécialiste de l'équitation et spécialiste du handicap).

■ La commune de **Jeandelaincourt** projette de créer une nouvelle mairie dans laquelle seront aménagés une bibliothèque, un espace dédié au théâtre et un espace musée.

■ La commune de **Chenicourt** met en place un projet d'aire de covoiturage.

■ La communauté de communes de **Seille et Mauchère** envisage la construction d'une nouvelle école à Jeandelaincourt.

■ La commune de **Nomeny** a pour projet de créer un nouveau terrain de football.

Appui aux projets communaux



À **Thézey-Saint-Martin**, la portion de **RD 47B** menant du pont provisoire à l'entrée du village a bénéficié de travaux en novembre dernier. La chaussée a en effet été renforcée, et les accotements remis en état, pour un montant des travaux

s'élevant à 70 000€, entièrement pris en charge par le conseil général.

À **Faulx**, la place **Louis Marin** inaugurée en septembre, marque les derniers travaux d'embellissement du village. Le département a apporté son appui financier à hauteur de 35 000€ à ce nouvel espace de rencontre au sein de la commune, qui accueille désormais une fontaine en grès des Vosges.



La commune de **Nomeny** bénéficie d'un appui du conseil général en matière d'ingénierie territoriale et technique pour la mise en oeuvre de son PLU, Plan Local d'Urbanisme.

Devenir assistant familial

Chaque année, des enfants sont confiés temporairement au conseil général, au titre de l'aide sociale à l'enfance.

L'assistant familial est le professionnel qui accueille un enfant au sein de sa famille, jusqu'à ce qu'il puisse retrouver son foyer. L'assistant familial joue un rôle primordial auprès de l'enfant :

- il l'accompagne, lui apporte l'attention nécessaire, dans un environnement familial sécurisant,
- il l'aide à trouver sa place, tout en respectant son histoire et ses origines,
- il l'accompagne dans ses relations avec sa propre famille, jusqu'à un éventuel retour dans son foyer.

Devenir assistant familial demande un engagement quotidien (disponibilité, patience, compréhension...). L'assistant familial doit obtenir un agrément puis se porter candidat auprès du conseil général. Avant le premier accueil, il doit effectuer un stage de 60 heures.

Plus d'informations auprès du conseil général : infometierassfam@cg54.fr Ou auprès de l'Association des Assistants Familiaux Lorrains, basée à Jeandelaincourt : assfamavenirlor@orange.fr



Locaux scolaires flambants neufs à Nomeny et Malleloy

La rentrée scolaire de septembre dernier a été particulièrement attendue par de nombreux élèves du canton !



À **Nomeny**, l'école maternelle intercommunale de la **Reine Louise** a été inaugurée en septembre. Dans un bâtiment de 1000m² respectant les normes de basse consommation d'énergie, les élèves profitent désormais de conditions d'apprentissage optimales, dans des salles

spacieuses et colorées. À l'école viennent s'ajouter les locaux de l'accueil périscolaire, qui permettent notamment aux élèves de se restaurer grâce à un approvisionnement local, voire bio. Le projet a reçu une aide du conseil général s'élevant à 526 000€.

À **Malleloy**, la rénovation de l'école a permis de rassembler les 4 classes et de créer un bureau pour le directeur. Les locaux sont désormais moins énergivores et accessibles aux personnes handicapées. Le département a financé ce projet pour 150 000€.

Photovoltaïque : Le conseil général a favorisé la mise en place d'un panneau photovoltaïque dans le cadre d'une approche pédagogique à destination des élèves. Merci à la société L2E de Nomeny pour la fourniture et la pose gracieuse de ce panneau.

Semaine du goût : La volonté du département est de permettre une amplification de l'introduction de produits locaux et bio dans la restauration scolaire. Le collège est particulièrement sensible à cette dimension et a proposé des menus composés de produits issus de ces filières lors de la Semaine du Goût. Nous travaillons ensemble sur leur élargissement.

Films solaires : Des films solaires sont actuellement testés au collège et doivent permettre un meilleur confort thermique et visuel, notamment dans le cadre de l'utilisation des tableaux numériques interactifs. La pertinence de dupliquer l'opération sera étudiée par les services départementaux.



Collège de Custines : où en est le projet ?

La restructuration à neuf du collège Louis Marin de Custines est la première opération du plan *Collèges Nouvelles Générations*, adopté par le conseil général en juin 2012.

Grâce à une enveloppe de 270 millions d'euros, 11 collèges neufs seront construits dans le département.

40 restructurations dont 7 lourdes et 20 grosses opérations de maintenance permettront également de mettre à disposition des 28 000 collégiens du département un collège nouvelles générations.



L'opération concernant le collège Louis Marin est d'ores et déjà lancée. C'est le cabinet **Bernt-Morillon-Thouveny - BMT** qui a été choisi par le jury de concours. Les études sont lancées et le projet définitif devrait être présenté début 2013. Il est prévu que les travaux soient achevés courant 2015, l'objectif étant que la rentrée de septembre 2015 puisse se faire dans le collège neuf qui aura la particularité d'être labellisé **Haute Qualité Environnementale**.